

Mobilisation du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation en faveur des travailleurs licenciés à la suite d'une demande de la Suède – EGF/2025/003 SE/Northvolt

2025/0326(BUD) - 28/10/2025 - Document de base non législatif

OBJECTIF : mobiliser le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEM) pour aider la Suède confrontée à des licenciements dans le secteur des activités d'architecture et d'ingénierie intervenus chez Northvolt et ses filiales, ainsi que 13 sous-traitants, fournisseurs et producteurs implantés en Suède.

ACTE PROPOSÉ : Décision du Parlement européen et du Conseil.

CONTENU : le 16 juin 2025, la Suède a présenté la demande EGF/2025/003 SE/**Northvolt** en vue d'obtenir une contribution financière du FEM à la suite de licenciements survenus chez Northvolt (Northvolt AB) et ses filiales, ainsi que 13 sous-traitants, fournisseurs et producteurs implantés en Suède.

Au terme de l'évaluation de cette demande, la Commission a conclu que les conditions d'octroi d'une contribution financière du FEM étaient remplies.

Fondements de la demande

La Suède a présenté la demande au titre du critère d'intervention énoncé à l'article 4 du règlement (UE) 2021/691, qui exige la cessation d'activité d'au moins 200 travailleurs licenciés sur une période de référence de quatre mois, dans une entreprise d'un État membre, y compris lorsque cette cessation d'activité concerne des travailleurs licenciés chez des fournisseurs ou producteurs en aval et/ou des travailleurs indépendants.

La période de référence de quatre mois pour la demande s'étend du 28 novembre 2024 au 28 mars 2025.

La cessation d'activité au cours de la période de référence concerne **5.561 travailleurs licenciés** à Northvolt et **268** travailleurs licenciés chez 8 sous-traitants, fournisseurs et producteurs en aval de Northvolt.

Événements ayant conduit aux licenciements et à la cessation d'activité

L'événement à l'origine de ces licenciements est un événement de restructuration majeur concernant Northvolt AB, suivi de la faillite de l'entreprise. En conséquence, une nouvelle vague plus réduite de licenciements a frappé les sous-traitants, les fournisseurs et les producteurs en aval de l'entreprise.

Northvolt AB a été fondée par des investisseurs privés en 2016 pour tenter de créer une industrie européenne des batteries afin de réduire la dépendance à l'égard des fabricants chinois. L'usine Northvolt Ett (Northvolt One), avait été créée dans le but de fabriquer des batteries lithium-ion pour voitures électriques et de stocker de l'énergie.

Northvolt Ett a ouvert ses portes en juin 2022. Toutefois, de sérieux problèmes ont empêché la production d'atteindre son niveau prévu (seulement 0,5% en 2023), poussant les clients à annuler leurs commandes.

Dans le même temps, les producteurs chinois de batteries ont pu vendre des batteries à moitié de prix par rapport à Northvolt, en raison de subventions publiques. Dans ce contexte, Northvolt a annoncé en septembre 2024 le licenciement de 1.600 employés avant d'être déclarée en faillite en mars 2025. La production a cessé en mai 2025.

En août 2025, la start-up américaine Lyten a manifesté son intention de reprendre l'activité, mais la date d'une éventuelle relance de la production et le nombre de réembauches restent inconnus.

La faillite de Northvolt est la plus grande faillite de Suède à l'époque moderne. Les licenciements ont eu lieu sur les sites de Northvolt à Skellefteå, Västerås et Stockholm. L'impact sur la ville de Skellefteå (36.000 habitants dans la ville et 77.000 habitants dans la municipalité) est grave. Par conséquent, les autorités suédoises ont décidé de concentrer l'aide du FEM sur Skellefteå.

Après la faillite de Northvolt, le chômage a fortement augmenté pour atteindre 8,2% en avril 2025. La fuite des cerveaux attendue à la suite des déplacements d'emplois suscite des craintes importantes. Bon nombre des travailleurs licenciés possèdent des compétences particulières dans le domaine de la production et de l'ingénierie des batteries. Des mesures ciblées pourraient être nécessaires pour aider ces personnes à trouver de nouveaux rôles dans d'autres industries en expansion dans la région.

Bénéficiaires

On estime à **5.800** le nombre de travailleurs licenciés qui devraient participer aux mesures (71,1% d'hommes et 28,9% de femmes).

Les **services personnalisés** à fournir aux travailleurs licenciés comprennent les actions suivantes: i) analyse approfondie et planification individuelle; ii) activités de recherche d'emploi et coaching; iii) soutien à la création d'entreprise; iv) formation sur le marché du travail; v) cours de formation dans le cadre du système éducatif normal; vi) étapes vers une activité professionnelle pour les bénéficiaires particulièrement vulnérables; vii) allocations; viii) compétences numériques et vertes.

Proposition budgétaire

Le coût total estimé s'élève à 14.210.537 EUR; il correspond aux dépenses pour les services personnalisés à hauteur de 13.663.977 EUR et aux dépenses pour financer les activités de préparation, de gestion, d'information et de publicité, ainsi que les activités de contrôle et de rapport, pour un montant de 546.560 EUR.

Après examen de la demande, la Commission propose de mobiliser le FEM pour un montant de **8.526.322 EUR**, représentant 60% du coût total des mesures proposées, afin d'apporter une contribution financière à la demande.